

contraires aux desseins de Dieu ? Il serait téméraire de le penser. Le père de notre futur Provincial était très chrétien, nous l'avons dit, et les supérieurs étaient des hommes remarquables par leur piété et leur savoir. Ils désiraient surtout que le jeune Beix terminât ses études classiques au Séminaire, avant de s'engager dans la vie religieuse. Cette opposition momentanée était d'ailleurs dans les vues de la Providence, pour affermir et épurer cette vocation exceptionnelle ; le T. R. P. Arsène le reconnut avec joie plus tard.

Il faut ajouter que de la part de certains membres de la famille qui comptaient pour l'avenir sur les précieuses qualités de Jean, l'opposition était peut-être plus humaine : mais celui-ci, loin de se laisser abattre, leur adressait des lettres pleines d'une sainte ardeur, où il leur rappelait les grands devoirs de la vie chrétienne et l'importance du salut.

« En attendant le moment où il pourrait briser ses liens pour s'envoler au lieu de son repos, Jean s'appliquait de plus en plus à la prière et à la mortification.

Les privations qu'il s'imposait finirent même par ébranler sa robuste constitution. Ses directeurs l'obligèrent à les modérer, dans l'intérêt même de sa vocation qu'il pouvait compromettre par le manque de santé. Le pieux jeune homme se soumit avec humilité, comprenant lui-même le besoin qu'il avait d'un peu de repos.

D'ailleurs l'heure de Dieu approchait, elle devait sonner d'une manière décisive, le 3 août 1879, jour où il put enfin quitter sa famille, pour se donner à Jésus sans réserve et sans partage.

Jamais un prétendant n'aspira à la couronne, un avare ne désira les richesses, un malade la guérison avec autant d'ardeur que Jean Beix ne rechercha le bonheur de la vie franciscaine. Il pouvait dire avec le Psalmiste : « Comme le cerf altéré soupire après l'eau vive, ainsi, ô mon Dieu, mon âme désire vous posséder entièrement. »

Au lendemain de son départ de Servières, il écrivait à l'abbé Salagnac, son ancien directeur : « J'ai bien regretté que vous n'ayez pas pu demeurer à Servières pour me dire la messe (du départ) à Notre-Dame du Roc. M. l'Econome du petit séminaire me l'a dite vendredi (1^{er} août). La lettre d'obédience ne m'arrivait pourtant pas. J'attendis le jeudi, le vendredi, le samedi :